

20 ANS DU RTES

L'ESS EN 2040 : QUELLES POLITIQUES PUBLIQUES D'ESS POUR QUELLES MUTATIONS ?

**Restitution de la démarche
prospective et collective**



Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire

**Les Beaux
jours**

Présentation de la démarche prospective

Pour les 20 ans du RTES, l'agence Les Beaux Jours a accompagné le réseau de collectivités dans une démarche prospective qui s'est structurée autour de deux temps forts :

Un séminaire prospectif, qui a réuni, le 16 février 2022, une trentaine d'administrateurs et de membres du RTES. Ce temps a permis aux participants de **s'approprier les mutations** identifiées dans l'étude menée par Laurent Fraisse avec la collaboration de Marie-Catherine Henry et Jean-Louis Laville, intitulée : Quelles mutations de société pour quelles politiques locales de l'économie sociale et solidaire ? Lors de ce séminaire, les membres du RTES ont également pu **construire des scénarios prospectifs** dans lesquels collectivités et acteurs de l'ESS pourraient construire, ensemble, un futur souhaitable.



Des ateliers collaboratifs, qui se sont tenus le 4 mai 2022 pour l'événement de célébration des 20 du RTES à Strasbourg. Ces temps d'intelligence collective ont permis, entre autres, d'identifier les freins et leviers pour agir et accompagner les territoires dans les grandes mutations sociales, économiques et environnementales.

Les pages qui suivent restituent de manière synthétique et graphique les principales productions de ces deux temps forts.

Les 4 mutations qui ont guidé les réflexions

Les scénarios prospectifs décrits dans ce document ont été construits à partir de quatre mutations identifiées dans l'étude de Laurent Fraisse, Marie-Catherine Henry et de Jean-Louis Laville. A savoir :



**Renouvellement de la démocratie,
nouvelles formes d'engagements
et transformation de l'action collective**



Fractures et solidarités territoriales



**Modalités d'interventions publiques
dans l'économie**



Travail et emploi

Renouvellement de la démocratie, nouvelles formes d'engagements et transformation de l'action collective

2022

Les constats "macro"

Extraits de l'étude de Laurent Fraisse, Marie-Catherine Henry et Jean-Louis Laville



Malaise dans la représentation :

Abstention croissante aux élections, incertitude et volatilité des votes, signes de défiance vis-à-vis des élu.e.s ...

Crise des partis comme lieux de structuration des débats, de formation des élu.e.s et de conquête du pouvoir ?

Désaffection qui ne veut pas pour autant dire une dépolitisation et un désintérêt pour la chose publique.

Un présidentialisme qui peut court-circuiter les collectivités locales.



Face aux nouvelles formes d'actions collectives :

De Nuit debout aux « gilets jaunes », de nouvelles formes d'action collective à l'heure des réseaux sociaux. Méfiance vis-à-vis de toutes formes d'intermédiation et de représentation furent-elles associatives.

La transition écologique citoyenne : un nouvel « activisme environnemental du faire » qui se distingue des mouvements sociaux classiques comme d'une action publique institutionnalisée.



Défendre les corps intermédiaires à l'heure de la montée des populismes ?

Remise en cause de la légitimité des corps intermédiaires et des contre-pouvoirs au nom de la souveraineté populaire.

Des associations contestées comme défendant des intérêts partisans et des minorités actives.

Être vigilants face aux restrictions de l'autonomie des associations et des entraves à leurs activités dans certaines collectivités locales.

Quels sont les signaux faibles de la mutation pour les habitants ?



Défiance vis-à-vis du politique

Beaucoup de citoyen.ne.s manifestent une réelle méfiance - pour ne pas dire défiance - à l'égard du politique et des institutions publiques. Cela se traduit notamment par une chute continue de la participation aux élections et un désinvestissement civique.



Individualisation de la société

Le rapport à « l'autre », à ce qui fait société, est malmené : peur de l'étranger, repli sur soi, individualisation, influencés notamment par certains usages du numérique (immédiateté, consommation "déresponsabilisée", hystérisation des débats).



Crainte de l'avenir

La crise sanitaire liée au covid-19, les conflits armés aux portes de l'Europe, le dérèglement climatique ont pour conséquence d'entamer la confiance en l'avenir.



Nouvelles formes d'activisme

Les jeunes s'engagent différemment : ils mobilisent les réseaux sociaux, organisent des actions symboliques à forte visibilité et s'inscrivent dans des "communautés" d'intérêt. Les citoyen.ne.s s'engagent dans des actions locales dont les résultats concrets peuvent se manifester rapidement. De nouvelles formes de "micro" solidarités se mettent également en place.

2040

Un futur souhaitable !

La participation aux scrutins est dynamisée



Le taux de participation aux élections locales frise les 100%. Des rendez-vous intermédiaires avec les électeur.rice.s sont fixés.

Par exemple, les citoyen.ne.s peuvent se prononcer annuellement sur l'utilisation du budget de la collectivité, en déterminant les projets prioritaires à financer.

L'action publique est vraiment transparente



Des audits externes sur le fonctionnement des collectivités et la manière dont elles attribuent leurs financements sont menés.

Une cotation du degré de transparence des collectivités – inspirée de celle des agences de notation – est publiée chaque année.

Le rôle de l'élu.e a évolué



Les élu.e.s ne sont plus des capitaines de navire qui tranchent et décident seul.e.s. Ils et elles animent les dynamiques locales, facilitent la mise en œuvre des projets d'intérêt général, voire les co-portent avec des acteur.rice.s de l'économie sociale et solidaire.

Ils et elles sont des catalyseurs et veillent avant tout au respect de l'intérêt général co-construit avec le citoyen.

Les principes de l'ESS inspirent



Des entreprises d'intérêt collectif, répondant aux besoins locaux sont gérées et administrées par les habitants eux-mêmes.

Plus largement, l'ESS a considérablement irrigué la vie économique locale : le pouvoir économique est détenu par les salarié.e.s, la gouvernance des entreprises est démocratique et les profits réalisés sont réinvestis dans les projets locaux.

Ca aurait pu aussi se passer...

Le désengagement démocratique est total



Faute de candidat.e.s, les élus – qui sont tous des hommes – sont obligés de nominer tous les présidents d'associations et tous les corps intermédiaires (qui eux aussi sont des hommes).

Le taux de participation aux élections locales s'élève à 10% en moyenne.

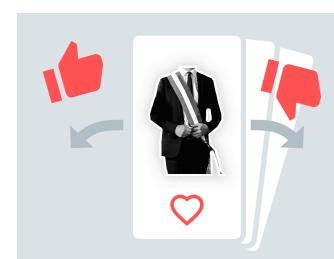
La population est plus que jamais fragmentée



Chacun vit dans sa bulle avec des gens qui lui ressemblent. La mixité sociale n'est plus qu'un lointain souvenir. Les extrêmes sont montés en flèche aux élections avec les conséquences que l'on connaît pour les minorités (rejet, stigmatisation, etc.).

Des zones territoriales anti-capitalisme d'autogestion fleurissent un peu partout en guise de résistance.

L'uberisation de la démocratie est généralisée



Les intérêts privés ont pris le dessus. On choisit ses représentants comme on utilise Tinder : par affinité et en fonction des promesses qui parlent aux seuls individus que nous sommes. On soutient des projets ou des mesures démocratiques uniquement avec des « pouces en l'air » ou des « likes ».

Les solutions déjà mises en œuvre dans les territoires



Département du Pas-de-Calais

Un budget citoyen pour guider, accompagner et soutenir les initiatives des habitants.

<https://www.rtes.fr/system/files/inline-files/Initiatives-01.pdf>

Start up de territoire en Meurthe-et-Moselle

Accompagner les engagements citoyens dans l'économie.

<https://www.rtes.fr/system/files/inline-files/Initiatives-02.pdf>

Département de Meurthe-et-Moselle

L'énergie citoyenne.

https://www.rtes.fr/system/files/inline-files/Initiatives-03_0.pdf

Fractures et solidarités territoriales

2022

Les constats “macro”

Extraits de l'étude de Laurent Fraisse, Marie-Catherine Henry et Jean-Louis Laville

↳ Mise à distance du récit dominant de la « métropolisation » :

Concentration des revenus, des emplois et des populations dans les principales métropoles.

Discours sur les nouvelles « fractures territoriales », « l'archipelisation » des modes de vie, l'opposition entre centres urbains et la France dite « périphérique », etc.

L'ESS principalement positionnée comme frein à la relégation des territoires (Davezies, 2014).

↳ L'ESS vecteur d'un autre récit de territoire ?

Une économie de proximité utile, solidaire et soutenable.

- Des « solidarités interterritoriales » qui facilitent les liens entre résidents historiques et nouveaux arrivants.
- L'ESS comme pourvoyeur de services de proximité aux nouveaux habitants.

Au-delà d'une vision statistique et administrative du poids socio-économique de l'ESS, mieux comprendre comment l'ESS est productrice de territoire ?

↳ L'ESS peut être dynamique aussi bien en milieux urbain que rural.

Ancrage territorial, activités et emplois peu délocalisables.

Localisation des entreprises pas uniquement liée à la taille du marché, à la qualité des infrastructures et aux coûts des facteurs de production.

Création d'activités là où les gens vivent et travaillent en réponse aux besoins de la population et de territoires qui font sens et pas seulement à une demande solvable.

↳ L'enjeu des solidarités entre ville et campagne reposé par les mouvements sociaux récents et la crise sanitaire.

Une moindre attractivité de certaines métropoles et un exode urbain en faveur de villes de taille moyenne.

Les solidarités de proximité et le lien social face au tout distanciel et à l'isolement des plus vulnérables.

Une mondialisation de l'économie contestée et une aspiration à relocaliser l'économie.

Quels sont les signaux faibles de la mutation pour les habitants ?



Inégalités d'accès aux services

Sur certains territoires, les services publics et les commerces sont inexistant. Ces territoires n'ont plus d'espace de lien social et pâtissent de la raréfaction des réseaux de transports en commun. Ces situations provoquent l'isolement de certaines personnes.

Cette inégalité d'accès concerne également les soins et la santé. Les habitant.e.s de ces territoires vivent cela comme une forme d'injustice et ont du mal à faire vivre leurs droits fondamentaux.



Difficultés d'accès au foncier

La concentration urbaine entraîne une raréfaction du foncier et une hausse du prix de l'immobilier. Les personnes se sentent mises en concurrence les unes avec les autres pour accéder à un logement et les activités peu ou pas lucratives ont des difficultés à trouver des locaux. Ce phénomène pousse de plus en plus d'habitant.e.s vers la périphérie des villes créant ainsi une mobilité pendulaire problématique en termes environnementaux et à l'heure où le prix du carburant est en forte hausse. Les territoires ruraux ne sont pas épargnés par ce problème d'accès au foncier : les terrains agricoles disparaissent au profit de l'étalement urbain.



Tensions entre populations

Les inégalités territoriales sont vécues par les habitant.e.s comme des injustices et provoquent des tensions entre populations. Les pôles urbains prospères attirent toujours plus d'activités à forte valeur ajoutée quand les difficultés d'autres territoires ne cessent de s'accroître. Le mouvement des gilets jaunes est emblématique de ces tensions.

2040

Un futur souhaitable !

L'accessibilité (aux services, au travail) est optimale



Les territoires développent des stratégies d'accueil de nouvelles populations grâce à des services adaptés à leurs besoins : transports, services publics, soins, etc.

Les réseaux de mobilité entre la campagne et la ville sont adaptés aux usages des habitant.e.s. Les temps de vie sont rééquilibrés (moins de temps de transport, plus de temps de lien social). On parle de "villes et de villages du quart d'heure".

La solidarité et l'écologie sont les valeurs cardinales des territoires



Les territoires sont solidaires et complémentaires entre eux, garantissant ainsi leur résilience.

Chaque citoyen.ne a compris les bénéfices de la transition écologique. La sobriété n'est plus un repoussoir mais un challenge positif.

Des tiers-lieux solidaires, des espaces de travail coopératif naissent partout, et connaissent une forte croissance en milieu rural.

La participation des citoyens à la vie démocratique locale est une réalité



Les élu.e.s et citoyen.ne.s ont plus de pouvoirs de décision et d'action que les lobbies économiques et professionnels.

La participation des habitant.e.s à la démocratie est reconnue sur tous les territoires.
Nous sommes dans l'ère de la démocratie populaire et locale !

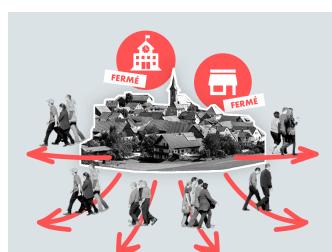
Chaque citoyen réside dans un logement décent à un coût raisonnable



Les loyers sont encadrés partout. Chacun peut vivre où il l'entend en ayant la garantie d'un logement adapté à ses besoins et d'être connecté à tous les services du quotidien (services publics, commerces, numérique, etc.).

Ca aurait pu aussi se passer...

Les campagnes se sont vidées de leurs habitants



Les derniers commerces et services de proximité ont fermé. Les écoles ont disparu créant un exode rural massif qui a fini de dévitaliser les zones rurales.

Les villes sont encerclées de voitures



Les réseaux de transports en commun sont défaillants car plus soutenus par les pouvoirs publics. Le seul moyen de se déplacer est la voiture individuelle (hors de question de la partager avec un inconnu !), créant des embouteillages quotidiens massifs.

Les métropoles n'accueillent que les plus fortunés



La gentrification des centres villes s'est poursuivie et s'est étendue aux quartiers plus périphériques. L'immobilier est totalement inaccessible même pour les classes moyennes supérieures. La spécialisation socio-spatiale est totale. La fin de toute mixité sociale a désagrégé la société, entraînant chez les citoyens un repli sur soi et l'incapacité de participer à des actions communes.

L'ESS n'est plus universelle



On parle de "polarisation" de l'ESS : d'un côté elle est constituée de structures ne faisant que de la réparation des dégâts du capitalisme, caritatives ou gestionnaires de services ne créant plus d'action commune, de l'autre elle s'incarne dans des soit-disant "startup éthiques" dont les services ne sont accessibles qu'aux plus aisés.

Les solutions déjà mises en œuvre dans les territoires



Le Pays de Langres développe la mobilité rurale.

<https://www.rtes.fr/system/files/inline-files/Initiatives-10.pdf>

Les actions du **Département d'Ille-et-Vilaine** pour favoriser la réussite des projets de revitalisation commerciale en milieu rural.

<https://www.rtes.fr/system/files/inline-files/Initiatives-11.pdf>

Toulouse Métropole

Développer et innover dans les QPV avec l'ESS.

<https://www.rtes.fr/system/files/inline-files/Initiatives-12b.pdf>

Modalités d'interventions publiques dans l'économie

2022

Les constats "macro"

Extraits de l'étude de Laurent Fraisse, Marie-Catherine Henry et Jean-Louis Laville

→ Rupture ou continuité avec le néo-libéralisme (mondialisation, financiarisation, privatisation et marchandisation) ?

Le « new public management », une réalité pour l'ESS : progression de la commande publique, tournant gestionnaire et entrepreneurial, contrats à impact social, tarification à l'acte et facturation à l'heure dans le médico-social.

La crise des « subprimes » de 2008 : ébranlement de l'imaginaire néo-libéral mais retour rapide du «business as usual».

→ La crise sanitaire, une seconde rupture ?

La remise en cause du « new public management » (crise du système hospitalier).

« Quoi qu'il en coûte ! » : le retour de l'Etat protecteur et interventionniste.

Au-delà de l'imaginaire managérialiste, capacité à remettre en cause les instruments de politique publique (austérité, optimisation, mise en concurrence, économie à impact, etc.).

Revendiquer un « secteur non lucratif » pour les services et établissement médico-sociaux suite au scandale Orpéa ?

Une volonté accrue de prise en compte de critères extrafinanciers (par exemple dans la commande publique ou dans les financements publics et privés).

Quels sont les signaux faibles de la mutation pour les habitants ?



Une attente forte envers les collectivités locales autour de la proximité et du "localisme"

Les habitant.e.s attendent des collectivités qu'elles soutiennent les productions locales et bio (par exemple au travers des repas servis dans les cantines scolaires). Le lien social de proximité fait également partie des attentes des habitant.e.s.

Ces attentes et prises de conscience se sont vues renforcées par la crise sanitaire liée au COVID-19.



Un foisonnement de projets citoyens

Les projets citoyens autour du mieux-vivre ensemble sont foisonnantes et certains attendent des collectivités un soutien important.

Mais en parallèle, il existe une défiance de certaines de ces initiatives vis-à-vis des institutions.



Le rôle des collectivités de mieux en mieux identifié

Les acteurs notamment associatifs interpellent les collectivités pour qu'elles les soutiennent davantage dans le montage de projets (appui en ingénierie, accompagnement financier, etc.).

Les territoires sont de plus en plus nombreux à vouloir "faire autrement" : en conditionnant les financements publics en participant à la création de projets économiques multi-acteurs (par exemple au sein des SCIC)...



Une sensibilité à l'équité territoriale

Les habitant.e.s attendent une égalité de traitement où qu'ils résident, et surtout en matière d'accès aux services publics et privés.

Les coopérations entre collectivités et ESS sont plus souples et plurielles



Les acteurs publics locaux peuvent financer des projets ESS sans mise en concurrence une fois que l'intérêt général est prouvé. En outre, priorité est donnée à l'ESS pour tout achat public (la commande publique est d'ailleurs plus flexible). Les acteurs de l'ESS ont la possibilité de répondre à des commandes précises mais ont également la liberté d'innover et de proposer plus directement leurs solutions aux collectivités.

Les rapports entre collectivités et habitant.e.s reposent sur la confiance



Par exemple, les collectivités mènent régulièrement des démarches de recueil des besoins des habitant.e.s, salarié.e.s et partenaires à l'échelle d'un quartier pour mieux orienter les politiques publiques et les financements aux projets.

L'action de l'Etat en faveur de l'ESS est complémentaire à celle des collectivités



L'Etat augmente la dotation générale de fonctionnement aux collectivités puisqu'elles agissent plus efficacement aux côtés des acteurs de l'ESS. Une agence nationale dédiée à l'innovation sociale - sur le modèle de l'ADEME - est déclinée en région pour pouvoir financer des acteurs de l'ESS et des territoires pour l'émergence de projets d'intérêt général.

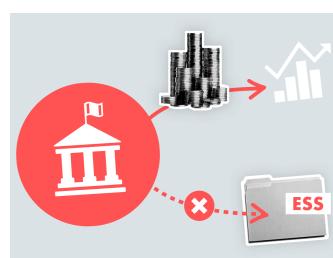
Ca aurait pu aussi se passer...

Privatisation de l'ensemble des services publics



L'équité territoriale est un concept éculé. L'accès et la qualité des services publics et privés est fonction de la richesse et du territoire de résidence de chaque individu.

Les acteurs de l'ESS n'ont plus accès aux financements publics



Les financements publics sont uniquement dédiés aux investissements, les aides au fonctionnement n'existent plus du tout. Tout est mis en concurrence. Le prix - le plus bas possible - est l'unique critère de choix dans les marchés publics.

Le numérique "rapace" a gagné tous nos gestes quotidiens



Tous les achats se font par AMAZON. Une bonne partie de nos vies est désincarnée et se passe dans le Metaverse. Le virtuel a pris le dessus. L'économie de la fonctionnalité et du partage est honnie. Les individus se déchirent et spéculent pour posséder des objets virtuels tels que les NFT.

Les solutions déjà mises en œuvre dans les territoires



Métropole du Grand Lyon

Faire de la commande publique un outil de transformation écologique et sociale du territoire.

<https://www.rtes.fr/system/files/inline-files/Initiatives-07.pdf>

Ville de Romainville

L'Agence Communale de la Transition Écologique et Solidaire (ACTES).

<https://www.rtes.fr/system/files/inline-files/Initiatives-08.pdf>

Pays de Grasse

Accompagner des dynamiques collectives d'acteurs (Tiers-lieu, PTCE, SCIC).

<https://www.rtes.fr/system/files/inline-files/Initiatives-09b.pdf>

Les constats “macro”

Extraits de l'étude de Laurent Fraisse, Marie-Catherine Henry et Jean-Louis Laville

La norme salariale d'un emploi à temps plein en CDI fragilisée par la pérennisation des zones grises de l'emploi (temps partiel subi, emplois aidés et d'insertion), les nouvelles figures de l'entrepreneuriat (auto-entrepreneurs), l'uberisation et la digitalisation du travail.

Le télétravail une expérience collective en voie de pérennisation ? Vers des formes hybrides d'organisation du travail.

Le « travail digital » des consommateurs des plates-formes commerciales.

Crise des métiers du « care » : une reconnaissance des « métiers de première ligne » défaillante face à la dégradation des conditions de travail et la faiblesse des rémunérations.

Quels positionnements de l'ESS face à la numérisation de l'économie ?

Une moindre qualité de service comme limite à la numérisation des services relationnels ?

Rattrapage en proposant des plateformes d'achats coopératives en circuit court ou des formes opérationnelles et non prédatrices des « communs numériques ».

Revendiquer d'être une « économie de la relation humaine » et du « présentiel » (commerce de proximité, circuits courts, accompagnement collectif, coprésence dans la relation de service, etc.)

Créer de nouveaux espaces de socialisation intermédiaire et hors travail face au télétravail.

Quels sont les signaux faibles de la mutation pour les habitants ?



Des inégalités territoriales en termes de création d'emplois

Certains territoires et secteurs d'activités ayant perdu de nombreux emplois (industriels, agricoles), ces dernières décennies peinent à rebondir. La dynamique de création d'emplois que l'on peut observer à l'échelle nationale est bien plus contrastée d'un territoire à l'autre. Ce phénomène nourrit chez les habitants un sentiment d'injustice sociale.



Télétravailleurs vs. travailleurs clés

La crise sanitaire liée au COVID-19 a révélé et renforcé les inégalités entre les différentes catégories de salariés. D'un côté, des travailleurs du tertiaire plus qualifiés, qui peuvent facilement travailler à distance et bénéficier ainsi d'une plus grande liberté au quotidien (dans leur organisation du travail, dans le choix de leur lieu d'habitation, etc.). De l'autre, les travailleurs clés et les salariés de la logistique qui doivent rester physiquement à leur poste de travail, coûte que coûte.



La crise des métiers du "care"

Aides soignants, aides à domicile, accompagnants de personnes en situation de handicap, etc. : ces métiers connaissent une crise profonde au moment même où les populations vulnérables en ont le plus besoin.

Les tensions sont nombreuses dans ces métiers : temps partiels subis, isolement professionnel, emplois non pourvus, qualité de vie au travail faible.



Face à l'uberisation : la pertinence des formats alternatifs

Dans certains secteurs d'activités, le salariat est de moins en moins la norme. Le contrat de travail laisse peu à peu la place au contrat de prestation. Face à cette situation, de nouvelles formes d'emploi tentent de remettre du collectif dans les relations de travail : Coopérative d'activité et d'emploi, tiers-lieux, mutualisation des outils de travail, etc.

2040

Un futur souhaitable !

Les tiers-lieux maillent tout le territoire et accueillent une large palette de métiers



On trouve à présent des espaces de travail communs à moins de 15 minutes de chez soi, où qu'on habite en France. Ces tiers-lieux facilitent le travail à distance pour ceux qui le souhaitent, le maintien du lien social et la mutualisation entre travailleurs. Certains de ces espaces sont thématiques et répondent aux besoins des salariés de filières économiques spécifiques. Par exemple, les aides à domicile peuvent se retrouver dans ces tiers-lieux pour se reposer, échanger sur leur pratique et créer de véritables collectifs de travail.

L'ubérisation n'est plus. Vive l'entrepreneuriat collectif !



Toutes les plateformes numériques dont le modèle économique reposait sur la rémunération d'auto-entrepreneurs ont été obligées de requalifier ces prestations en contrat de travail. Contrat de travail qui est d'ailleurs redevenu la norme dans ces secteurs d'activités. C'est le résultat d'actions judiciaires lancées par des collectifs de travailleurs mais également du développement de coopératives d'entrepreneurs qui offrent une protection sociale tout en garantissant une liberté d'entreprendre et une fluidité dans les parcours professionnels et entrepreneuriaux.

Des modes de gouvernance et d'organisation plus horizontaux et responsables



Le modèle historique des SCOP a largement inspiré les nouvelles formes d'entreprises qui ont vu le jour ces dernières décennies. Aujourd'hui, la prise de décision est collective dans toutes les entreprises. Les salariés co-décident les caps stratégiques et opérationnels. Les profits sont majoritairement réinvestis dans l'entreprise ou redistribués équitablement aux salariés. Cette démocratie au sein de l'entreprise s'accompagne bien évidemment d'une haute qualité environnementale faisant ainsi de l'entreprise un acteur clé de la justice sociale et environnementale.

Une garantie d'emploi territorialisée



La garantie d'emploi territorialisée est mise en œuvre et pilotée par un comité local pour l'emploi sur chaque territoire regroupant tous les acteurs concernés : personnes privées d'emploi, collectivités locales, employeurs locaux, acteurs de l'insertion, etc. Chaque personne a la possibilité à tout moment de sa vie de se consacrer à des activités d'intérêt général et d'être rémunérée pour cela.

Ca aurait pu aussi se passer...

La tertiarisation du marché du travail est totale



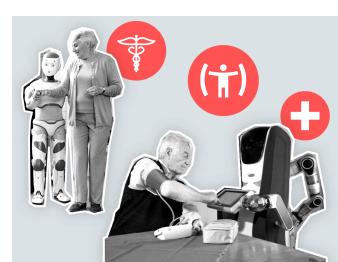
Quasiment tous les métiers de notre pays s'exercent dans le tertiaire. Les emplois industriels ou agricoles ont été totalement délocalisés. Les gens travaillent de chez eux, sur leur ordinateur et l'entreprise n'est plus du tout un lieu de sociabilité. Il existe encore quelques jobs non qualifiés mais ils consistent à faire des micro-tâches, très mal payées, pour les GAFAM (sur son ordinateur, bien sûr!).

Nous sommes tous auto-entrepreneurs



Vous avez dit "contrat de travail" ? Cette notion a totalement disparu puisque nous sommes tous individuellement prestataires des uns et des autres. Ces relations de prestation sont facilitées par des plateformes qui ponctionnent un important pourcentage sur chaque transaction et fixent les règles de nos rémunérations. Finies la sécurisation des parcours professionnels et la protection sociale. Nous devons souscrire à des fonds de pension privés pour pouvoir espérer prendre notre retraite à 75 ans.

Le "care" est robotisé



Les métiers du lien et du soin sont occupés par une majorité de robots androïdes. Face aux pénuries de main d'œuvre dans ce secteur et du fait d'importants progrès technologiques, les humains ont peu à peu été remplacés par des machines programmées par des ingénieurs qui privilient la sécurité à la convivialité. La majorité des personnes âgées demeurent à leur domicile - les EHPAD ont été interdits il y a quelques années - mais ne voient quasiment plus aucun humain, ce qui renforce leur sentiment d'isolement.

Les solutions déjà mises en œuvre dans les territoires



La Maison des coursiers

Un lieu de repos et d'accompagnement pour les coursiers en situation de précarité.

<https://www.rtes.fr/system/files/inline-files/Initiatives-04.pdf>

Migracoop

Des coopératives éphémères pour stimuler l'entrepreneuriat et la montée en compétences des personnes migrantes.

<https://www.rtes.fr/system/files/inline-files/Initiatives-08.pdf>

Villeurbanne

Expérimenter Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée et créer des emplois supplémentaires en réponse aux besoins locaux

<https://www.rtes.fr/system/files/inline-files/Initiatives-06.pdf>

Le soutien aux tiers-lieux de la Région Nouvelle-Aquitaine

<https://www.rtes.fr/system/files/inline-files/Initiatives-13.pdf>

Comment agir ?

Après avoir construit des scénarios de futurs souhaitables, les membres et partenaires du RTES ont pu, à l'occasion d'ateliers collaboratifs organisés le 4 mai 2022 pour les 20 ans du RTES, identifier les freins et leviers dont pourraient se saisir les collectivités pour accompagner leur territoire dans les quatre mutations.

Les réflexions se sont structurées autour de 3 axes que sont :



Organisation interne de la collectivité



Relations avec les parties prenantes du territoire



Relations et articulations entre les échelons territoriaux

Ces freins et leviers sont présentés pour chacun des trois axes mentionnés ci-dessus.

Comment agir ?



Organisation interne de la collectivité

Les freins

- Le manque de portage et/ou d'appropriation politique des sujets liés aux transitions.
- Le mode de fonctionnement et d'organisation en silo sans transversalité et le management très centralisé au niveau du DGS.
- Les contraintes “technos” et le seul prisme budgétaire ou juridique des enjeux.

Les leviers

- Un portage politique lisible et au plus haut des enjeux de transitions.
- Une organisation en transversalité et en mode projet, avec la création d'espaces d'échange, d'acculturation, de formation et d'intelligence collective entre agent.es et élu.es (sur les transitions, les modes de contractualisation...).
- Le développement de la co-construction de l'action publique avec les acteurs de la société civile.
- Le développement de la culture du "lâcher prise" et de la prise de risque.

Comment agir ?



Relations avec les parties prenantes du territoire

Les freins

- L'absence de culture de la co-construction : défiance, méconnaissance des contraintes respectives, ...
- L'absence de dynamique partenariale entre acteurs locaux.
- Le prisme de la mise en concurrence qui freine des partenariats aux formes atypiques.

Les leviers

- Favoriser les rencontres régulières entre acteurs et élus du territoire autour d'une thématique, d'une problématique locale.
- Approfondir les diagnostics territoriaux pour mieux qualifier les enjeux et comprendre les besoins des parties prenantes d'un territoire.
- Former les services juridiques à l'ESS et aux modalités d'intervention innovantes que les collectivités doivent développer pour soutenir l'innovation sociale sur leur territoire (ex : atouts des SCIC dans leur capacité à co-construire des politiques publiques).

Comment agir ?



Relations et articulations entre les échelons territoriaux

Les freins

- Les conflits politiques entre collectivités.
- La méconnaissance de la répartition des compétences entre acteurs publics.
- La trop forte appropriation de certains domaines de la vie locale qui en font des lieux de pouvoir.
- L'hétérogénéité des situations économiques au sein d'une même région.

Les leviers

- Développer une vision partagée du territoire et imaginer des modèles de gouvernance et des mutualisations entre collectivités.
- Transcender / articuler / dépasser les compétences.
 - Développer le dialogue entre élu.e.s et technicien.ne.s de différents échelons territoriaux
 - (ex : assises départementales, conférences régionales, etc.), créer des boîtes à outils partagées, renforcer l'interconnaissance des feuilles de routes de chaque collectivité, etc.
- Avoir une approche par enjeux ou par filières qui puisse faire consensus entre les différents échelons administratifs et développer des projets concrets entre collectivités de différents niveaux.



Réseau des collectivités **Territoriales** pour une **Économie Solidaire**



Créés en 2017 par un designer de services et un professionnel de l'économie sociale et solidaire, Les Beaux Jours accompagnent les organisations et les territoires dans la conception et la mise en œuvre de solutions d'intérêt général et de politiques publiques. Les Beaux Jours mobilisent des méthodes issues du design et des sciences sociales pour générer des réponses innovantes aux défis territoriaux et intégrer les futurs usagers des solutions aux processus de conception.

Plus d'informations sur www.les-beaux-jours.fr